FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Comité Départemental
Cycliste du Var
Immeuble « L' Hélianthe » - La Rode
Rue Emile Ollivier
83000 TOULON

Tél. 94.46.27.19

Tour du VAR 2011

COMMUNIQUE N°1

Extrait du règlement Tour du VAR 2011

Cadets (4 étapes)

1° étape	17 avril	AS Seillans	3° étape	28 mai	VS Seynois
2° étape	24 avril	VC Draguignan	4° étape	12 juin	VS Carcois

Minimes (3étapes)

1° étape	17 avril	AS Seillans	3° 2tape	12 juin	VS Carcois
2° étape	24 avril	VC Draguignan			

Classement individuel

Il sera établi un classement au point en fonction du classement officiel de chaque course-étape
(Classement établi d'après les états de résultats des commissaires)

MINIMES Points attribués à chaque étape :
25-20-17-14-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2
Et ensuite **1** pt de présence

CADETS

ATTENTION A L' ATTRIBUTION DES POINTS

Points attribués à la **1ère étape** (les 15 premiers marquent des points)
25-20-17-14-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2
et ensuite **1 pt** de présence
Pour coureurs sélectionnés (AM & VAR) un forfait de **12 pts** leur sera attribué

à **la 2ème étape** (les 15 premiers marquent des points)
30-27-24-21-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4
et ensuite **2 pts** de présence

à la 3ème étape (les 12 premiers marquent des points)
25-20-17-14-12-11-10-9-8-7-6-5
et ensuite **3pts** de présence

à la 4ème étape (les 15 premiers marquent des points)
40-35-30-25-20-18-16-14-12-11-10-9-8-7-6-
et ensuite **3 pts** de présence

A partir de la 30ème place les coureurs seront classés aequo

Classement par équipes

Il sera établi par addition des places obtenues sur 3 Coureurs pour les cadets et 2 coureurs pour les minimes classés au classement général

Classement Général: en cas d'égalité de points au général, les coureurs seront départagés de la façon suivante

-la meilleure place aux différentes étapes
- les places cumulées aux différentes étapes
-le plus jeune

Un maillot sera remis au premier du classement général

Le coureur s'engagera à le porter à l'étape suivante
A l'issue de chaque étape, les coureurs devront rendre leur dossard au club organisateur
Dés la 2° étape les coureurs auront les dossards d'après le classement général

Pour être récompenser au classement général, les coureurs devront participer à toutes les étapes

Classement GPM (cadet uniquement) Voir communiqué n°2 (spécial règlement GPM)

A la dernière étape

Les 8 premiers minimes et les 8 premiers cadets du classement général final
Les trois premiers cadets du GPM
Les premières équipes du classement général minime et cadet devront être obligatoirement présent à la réception sous peine de perdre leur droit (classement général)

Article 15 : en cas d'impondérable dans le règlement, Monsieur Adrien GHIGO pourra apporter les modifications nécessaires au bon déroulement du Tour du VAR 2011